

COURRIER ARRIVÉ N°	3091	DIFFUSÉ LE :	29-9-26
	Action	Info	
Mr le Maire	X		
Adjoint	JS		
Commission	Cemo		
Service	Affichage		

Strasbourg,
le 21/09/2026

Madame Isabelle COQUET
Maire
Rue Edmond-Guyaux
08320 VIREUX-WALLERAND

Dossier suivi par :
Christine SAUFFRIGNON
Mail : christine.saufrignon@grandest.fr

Objet : Enquête publique sur le projet de Charte du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Ardennes

Madame le Maire,

La loi n°2016-1087 du 8 août 2016 confirme le rôle de la Région dans la procédure de création ou de renouvellement de classement des Parcs naturels régionaux. En 2023, la Région a ainsi engagé la procédure de révision de la Charte du Parc naturel régional des Ardennes.

Entre 2023 et 2025, le syndicat mixte de gestion du Parc a réalisé une importante phase de concertation qui a abouti à l'élaboration du nouveau projet de Charte.

Selon le Code de l'environnement, ce projet de Charte révisé doit faire l'objet d'une enquête publique dont la Région, autorité compétente, porte la responsabilité de mise en œuvre. Ce projet sera donc soumis à enquête publique du **lundi 12 octobre 2026 à 9h jusqu'au jeudi 12 novembre 2026 à 17h**.

L'enquête publique a pour objet d'informer le public et de recueillir ses propositions, suggestions et appréciations. Cette enquête sera notamment soumise aux dispositions des articles L. 123-1 et suivants et R. 123-4 et suivants du Code de l'environnement.

Le dossier d'enquête publique est téléchargeable sur les sites internet de :
 . Région Grand Est : <https://www.grandest.fr/enquete-publique-pnr-ardennes>
 . Parc naturel régional des Ardennes : <https://www.parc-naturel-ardennes.fr>
 . Registre dématérialisé d'enquête publique ouvert à cet effet :
<https://participation.proxiterritoires.fr/parc-naturel-ardennes>

En vue d'assurer une large information du public, je vous remercie de bien vouloir relayer ces éléments auprès de vos administrés notamment sur votre propre site internet, si vous en disposez ou par tout autre moyen.

Plusieurs collectivités du périmètre d'étude vont recevoir des permanences de la commission d'enquête sur site afin que les habitants puissent consulter les documents et donner leur avis dans le registre présent ou en rencontrant les commissaires enquêteurs. Je les en remercie.

A ce titre, il leur sera remis un dossier complet d'enquête publique en version papier.

Par la présente, vous trouverez, en pièces jointes :

- l'avis d'enquête publique à afficher par vos soins conformément à la procédure,
- le certificat d'affichage à nous retourner daté et signé à la fin de l'enquête,
- un mémo destiné à faciliter la bonne mise en œuvre des tâches relatives à la procédure,

Christine SAUFFRIGNON, chargée de mission PNR à la Région Grand Est (christine.saufrignon@grandest.fr / 03.26.70.77.08) et Louis BRUNOIS, coordinateur de la révision de la charte (louis.brunois@parc-naturel-ardennes.fr, 03.24.42.90.57) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez nécessaire.

Je tiens à vous remercier sincèrement de l'implication de votre collectivité dans le projet renouvelé du Parc naturel régional des Ardennes.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Pour le Président du Conseil Régional

Par délégation

Le Directeur de l'Eau, de la Biodiversité et du Climat



Benoit GRANDMOUGIN